

Commune de Saint-Priest en Jarez

EXTRAIT

du procès-verbal des délibérations prises par le Conseil Municipal

dans sa séance du 28 juin 2021

(Application de l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales)



Etaient présents :

MM. SERVANT Christian - BISACCIA Michèle - MOUNIER Rémy - PAPIN Mireille - GEUSENS Christine - BRUNEAU Claude - ZAVROSA Gilbert - WOLFF Paule - SAHUC Jean-François - DI PAOLO Antonio - COSSEY Michel - BLANCHARD Hubert - BAUDRY Michèle - ADAM Fabrice - SCHERRER Marie-Jeanne - TALIA Christophe - GARBAY Isabelle - BARBE Sylvie - JOLY Florence - LAFON Lise - RODRIGUES SOUSA Hugo - MOURGUES Corinne

Etaient absents et excusés :

MM. PELLEGRIN Jacques - REPELLINI Raymonde - JOTHIE Marc - BOUGAULT Claude - CONVERT Pascale - ACHARD Pierre - SCHERIANI Myriam

Avaient donné procuration :

Mme REPELLINI à Mme GEUSENS
M. BOUGAULT à M. COSSEY
Mme CONVERT à Mme BISACCIA

Etait secrétaire de séance :

Mme PAPIN

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Christian SERVANT, Maire :

Procède au tirage au sort des Jurés d'Assises.

Approuve le procès-verbal de la précédente réunion.

Administration Générale

- Prend acte de l'état des décisions du Maire pour les derniers mois
- Décide de demander au SIEL-TE d'assurer la maîtrise d'ouvrage de travaux de dissimulation (basse tension) rue Maurice Ravel, de séparation de réseaux d'éclairage public rue des Carrières et de complément d'éclairage rue des Jardins
- Donne un avis favorable à la demande d'autorisation de la société ALME ENVIRONNEMENT d'augmenter la capacité de stockage d'un site de tri et de transit de déchets dangereux sur le territoire de la commune de Saint-Priest en Jarez, 7 impasse de la Bargette

Finances

- Donne son accord sur l'évolution tarifaire de la TLPE 2022 (Taxe Locale sur la Publicité)
- Se prononce favorablement sur les tarifs de l'Ecole Municipale des Arts pour l'année scolaire 2021-2022
- Approuve les tarifs pour les séjours organisés pour les enfants de la commune par le Pôle Enfance Jeunesse pour l'année 2022 ainsi que les tarifs du Centre de Loisirs

- Annule et remplace la délibération n° 20-12-30 du 14 décembre 2020 relative à une garantie d'emprunt accordée au Toit Forézien pour une opération de rénovation thermique et de réhabilitation de 39 logements du 43 au 51 rue des Bierces
- Décide des admissions en non-valeur pour la commune de Saint-Priest en Jarez
- Approuve des admissions en non-valeur sur la facturation de distribution d'eau potable
- Constate l'extinction de créances de la commune de Saint-Priest en Jarez
- Décide d'admettre des créances éteintes sur la facturation de distribution d'eau potable
- Procède à l'actualisation des tarifs du restaurant scolaire et de l'accueil périscolaire
- Autorise la vente d'une balayeuse et autorise Monsieur le Maire à signer tout acte nécessaire à cette vente

Personnel Communal

- Donne un avis favorable au nouveau tableau des effectifs

Questions diverses

- Examine un certain nombre de questions diverses et renvoie à l'étude des services certains points particuliers

